Autre exemple de l'excessive confiance de M. Mandelkern dans la version officielle des faits : celui d'Amar Mallek, "mortellement blessé par les tirs de deux gendarmes le 20 octobre au stade Pierre-de-Coubertin". Maurice Papon lui-même avait expliqué cette mort en prétendant qu'Amar Mallek avait cherché à s'évader et qu'un gendarme avait dû tirer dans des conditions conformes aux lois et règlements.

Or, le cadavre d'Amar Mallek fut aussi examiné – c'est à ma connaissance le seul cas – par des médecins qui ne dépendaient pas de la préfecture de police. Leur conclusion fut que la mort avait été occasionnée par des coups d'une extraordinaire violence et non par balles.

Dans son évaluation du nombre de morts, le rapport se fonde pour l'essentiel sur le registre de l'Institut médico-légal [IML] (que je n'ai pas pu examiner) et se demande "si certains cadavres auraient pu ne pas être transportés à l'IML à l'époque des manifestations d'octobre et échapper de ce fait au bilan officiel". A cette question légitime, le rapport répond que "l'hypothèse est difficile à prendre en considération". Pourquoi ? On ne nous le dit pas. Pourtant, il y a bel et bien eu des cadavres qui n'ont pas été transportés à l'IML. J'en prends pour seul exemple les cadavres de ces Algériens morts dans l'enceinte du Palais des sports placé sous la garde de la gendarmerie mobile. Qu'en a-t-on fait ? Quel service les a fait disparaître ? Ces questions restent posées.

Dans le rapport Mandelkern, on ne trouve nulle trace de certains faits. Par exemple de ce qui s'est produit dans la cour de la préfecture de police dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961. Selon plusieurs sources policières de l'époque, plusieurs dizaines d'Algériens, une cinquantaine, y ont été tués. Il aurait été évidemment surprenant qu'il en soit question dans les archives de la préfecture de Maurice Papon. Mais comment peut-on prétendre ensuite tirer des conclusions à partir de ces seules archives et se permettre de mettre en cause d'autres recherches ?

Constantin Melnik qui, en 1961, était chargé des affaires de police et de renseignement au cabinet du premier ministre, Michel Debré, a témoigné à plusieurs reprises, depuis 1991, que, sur la base des renseignements qui lui parvenaient alors, il était parvenu à une évaluation du nombre de victimes comprise entre cent cinquante et trois cents. Je constate que ce témoignage converge avec le bilan établi par les anciens ennemis de M. Melnik, la Fédération de France du FLN, qui faisaient état d'un nombre de victimes se situant entre deux cents et trois cents morts.

Si, après des travaux menés librement par des chercheurs indépendants, ayant accès à toutes les sources, il apparaissait que je me suis trompé et si, comme le prétend Dieudonné Mandelkern, le bilan de cette répression se révélait beaucoup moins important que ce que j'ai pu écrie et dire, c'est volontiers que je le reconnaîtrais. Mais, pour le moment, je persiste et signe. En octobre 1961, il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de police agissant sous les ordres de Maurice Papon.

par Jean-Luc Einaudi, éducateur au ministère de la justice